

L'étang de Saint-Malo de Beignon : Un parcours de pêche idéal pour un moment de partage en famille !

D'une surface de 6 ha, l'étang est peu profond (1,5 à 3 m).

Les espèces piscicoles présentes sont les poissons blancs (gardons, rotengles, brèmes, tanches...), ainsi que les carnassiers (brochet, perche) et la carpe.

L'étang offre de bonnes possibilités de pêche au coup, à la grande canne, au quiver.

Le carnassier le mieux représenté est le brochet que l'on recherchera aux leurres (cuiller, poissons nageurs, leurres souples) ainsi que la perche.

Les "à côtés" :

L'étang est très accessible, un chemin entretenu borde tout le pourtour et les parkings offre de nombreuses possibilités de stationnement.

Le camping, la base nautique, les sanitaires, les jeux pour enfants ainsi que les espaces enherbés en font un site idéal pour passer une

journée en famille.

Accès :

Du bourg de Saint-Malo de Beignon, prendre la D 773 direction « Beignon ». Après 500 m, tourner à gauche vers l'étang.

RÉGLEMENTATION :

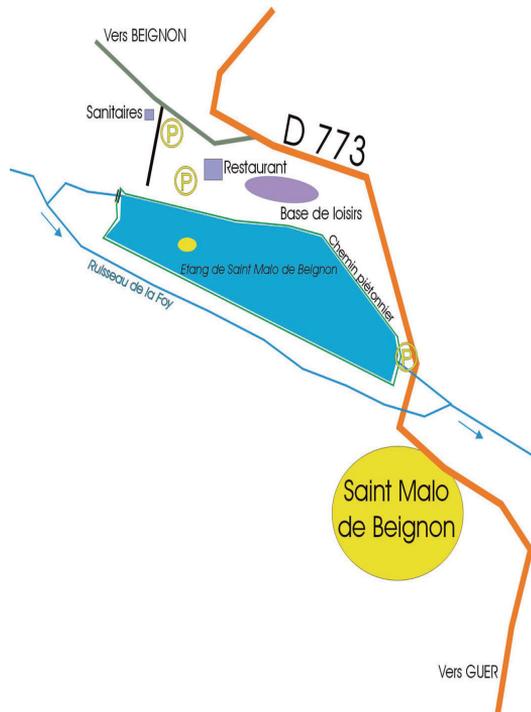
Réglementation générale de la 2^{ème} catégorie piscicole.

Pour les poissons carnassiers : ouverture le 1^{er} mai et fermeture le dernier dimanche de janvier
Pêche des poissons blancs possible toute l'année (1^{er} janvier au 31 décembre).

La pêche est autorisée à 4 lignes

La pêche en barque est interdite

AAPPMA gestionnaire : AAPPMA de la Gaule Guéroise



Toutes les informations complémentaires sur le site internet de la Fédération de Pêche du Morbihan
www.federationpeche.fr/56/